

TABLE DES MATIÈRES

ntroduction	1
Au sujet de la FCM	2
Les gouvernements locaux	4
Que faisons-nous?	5
Les logements abordables et les logements sociaux	8
Les infrastructures	12
Les transports collectifs	16
Une eau propre	20
L'adaptation aux changements climatiques	24
La sécurité publique et la protection civile	28
Le Caucus des maires des grandes villes	32
Les collectivités rurales	38
es collectivités nordiques et éloignées	44

© 2015. Fédération canadienne des municipalités. Tous droits réservés.

Fédération canadienne des municipalités, 24, rue Clarence Ottawa (Ontario) K1N 5P3 www.fcm.ca

This document is also available under the title *Cities and Communities:* Partners in Canada's Future

LES VILLES ET LES COLLECTIVITÉS: PARTENAIRES DANS L'AVENIR DU CANADA

ar l'intermédiaire de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), les maires et les dirigeants municipaux proposent au nouveau gouvernement fédéral un plan de partenariat pour bâtir l'avenir du Canada. Nous avons l'occasion et la responsabilité de bien faire les choses et d'agir sans tarder. Les 100 premiers jours du mandat du gouvernement sont cruciaux pour tracer la voie qui mènera à la réussite.

Les villes et les collectivités proposent des solutions novatrices aux grands enjeux nationaux, en s'associant avec vous afin de bâtir l'avenir pour lequel les Canadiens ont voté le 19 octobre dernier. Ensemble, nous devons saisir l'occasion de créer des emplois et de faire progresser notre économie. Nous pouvons permettre aux Canadiens de passer moins de temps dans les bouchons de circulation et plus de temps avec leur famille. Nous pouvons remplir notre obligation de veiller à la propreté de nos lacs, de nos rivières et de nos océans. Ensemble, nous pouvons agir pour que les Canadiens les plus vulnérables soient assurés d'un toit, tout en rendant le logement plus abordable pour tous. Nous pouvons aussi faire davantage preuve d'intelligence, d'efficacité et de prévoyance pour préserver la sécurité de nos collectivités.

La FCM a mis au point un plan afin de collaborer avec le nouveau gouvernement à la création d'emplois, à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. À chaque étape de ce travail, nous avons été inspirés par les personnes que nous servons collectivement. À l'approche des élections fédérales, nous avons invité les Canadiens à partager avec nous leur fierté à l'égard de leur ville et leurs idées pour la rendre meilleure. Nous avons traduit leurs suggestions en choix politiques rigoureux que nous avons fait connaître pendant la campagne électorale sous le titre Feuille de route pour des villes et des collectivités fortes. Nous poursuivons aujourd'hui ce plan d'action au moyen d'étapes concrètes

visant à établir un partenariat – dès les 100 premiers jours du mandat du Parlement – en vue de bâtir l'avenir du Canada.

Notre plan comprend des propositions pour que les investissements dans les infrastructures créent localement de la croissance et des emplois grâce à un travail de partenariat et à des décisions rentables fondées sur la réalité locale. Il comprend aussi des propositions pour bâtir des collectivités écoresponsables en travaillant ensemble à assurer la propreté de l'eau et à réduire les émissions nocives, et à développer des collectivités agréables et abordables pour les Canadiens. D'autres solutions sont proposées afin de veiller à la sécurité de nos collectivités en soutenant les services de première ligne et en resserrant la collaboration devant la fréquence accrue des catastrophes causées par les changements climatiques. Notre plan s'appuie sur la riche diversité qui fait la grandeur de notre pays. Il propose également des solutions pour maintenir la compétitivité internationale et la force d'innovation de nos villes, assurer la prospérité de nos collectivités rurales et répondre aux besoins spécifiques des collectivités nordiques.

C'est d'ailleurs l'une des grandes forces des gouvernements municipaux : mobiliser les Canadiens, trouver des solutions, adopter et mettre en œuvre des mesures efficaces. Ensemble, nous pouvons améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens et renforcer notre économie. Nous espérons que cette présentation de la FCM, ce rappel du rôle des gouvernements locaux, ainsi que nos exposés sur les défis que nous devons relever collectivement, vous seront utiles au cours des 100 premiers jours de votre mandat et qu'ils alimenteront les échanges importants et suivis que nous aurons ensemble. Nous sommes emballés par la perspective de collaborer avec vous, prêts à participer aux efforts, et sommes persuadés que notre association sera extrêmement fructueuse.

QUI SOMMES-NOUS?

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux.

Les maires et les dirigeants municipaux travaillent avec la FCM afin d'exposer leur vision d'avenir pour notre pays et d'offrir des solutions pour assurer la croissance de notre économie, créer des emplois et améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

Comptant près de 2 000 membres représentant 90 % de la population canadienne, la FCM s'exprime au nom d'un secteur municipal fort et uni. Cela nous donne une portée inégalée et la capacité d'être constamment au fait de l'ordre de gouvernement local du Canada – et d'en réunir les dirigeants, les intervenants et les spécialistes des politiques.

La FCM collabore régulièrement avec les partenaires fédéraux, dont le Bureau du premier ministre, les ministres, les dirigeants de parti et les députés du Parlement afin de promouvoir des solutions nationales fondées sur les réalités locales. La FCM présente les points de vue des municipalités aux consultations pré-budgétaires annuelles du ministre des Finances, ainsi qu'aux comités parlementaires qui examinent des priorités fédérales-municipales comme les infrastructures, le logement et la politique environnementale.

La FCM offre également des programmes efficaces conçus pour faire progresser des priorités communes, en mettant l'accent sur les partenariats entre municipalités et communautés de Premières Nations, les initiatives vertes et la protection du climat, les femmes dans les gouvernements et la coopération internationale et le commerce.

DIRECTION

Représentant la voix des gouvernements municipaux à l'échelle nationale, le **Conseil d'administration** de la FCM réunit plus de 70 maires et conseillers municipaux de toutes les régions du Canada.



Le président de la FCM est **Raymond Louie**, maire suppléant de la Ville de Vancouver.

Selon la structure de gouvernance de la FCM, le Conseil d'administration se réunit tous les trois mois afin d'établir les politiques et les priorités en s'appuyant sur les préoccupations des gouvernements locaux. Dans ses décisions, le Conseil est soutenu par :

- les comités permanents, dont le mandat consiste à étudier et à recommander des orientations pour les politiques et les efforts de promotion à l'égard de dossiers particuliers, comme les infrastructures, le logement, la politique environnementale.
- le Forum rural et le Forum des régions nordiques et éloignées, formés de représentants de ces régions siégeant au Conseil et aux divers comités;
- le Caucus des maires des grandes villes de la FCM;
- les cinq Caucus régionaux.

Cette structure de gouvernance vastement inclusive est la clé des solides relations maintenues par la FCM avec le gouvernement du Canada et les autres partenaires.

MEMBRES -mté de igary • V aco'nbe Grove · Vi arr'iead p de Nev nun Comté d no 87 • District 1 nr 34 . strict municipal de Riviè ual de Fairvi d∈ Big Lakes • Li istrict municipal de Pincher Cr. k no 2 • [District municipal de District municipal de Rivière Smon, dicipal de Willow Creek no 26 • Municipalité de Crowsnest Pass • cal d'Opportunity land • Comté de Red Deer • Municipalité régionale de Wou + r une. maky Lake • Comté de Starland • Comté de Strathcona • Co nd no sa ipal (• District. f • Village d'été de Burnstick Lake • Village d'été de Gi ue la municipali illage d'été de Horseshoe Bay • Village d'été de Itask a Rocky Ville de Three Hills • Ville de Tofield • Ville de Trock ité r'a s all • Ville de Vegreville • Ville de Vermilion • Ville 'Il age d'été de ■ Westlock ■ Ville de Whitecourt ■ Logements familiaux ³'été de Jarvis ⊳ay • Ville ... lview Berwyn • Ville du Lac Bittern • Ville de Botha • Ville d alley • Ville de Two Hills • Ville de Van Champion • Ville de Chauvin • Ville de Chipman (Alb.) • Ville de Olive 'Ilcan • Ville de Wainwright • Ville de Cowley • Ville de Brampton • Ville de Calgary • Ville d'Edmonton • Vil oe Kitchener • Ville de Laval • Ville de London • Ville de M • Ville d'Acme • Ville d'Alix •) mangay • Ville de Caroline • V Regina • Ville de Saskatoon • Ville de St. John's • Ville e d'Alliance ille de Clyde • Ville de C ali Crégionale de Durham • Comté de Kings • Municipalité le Cerea Ville d ohmond Hill • Ville de Victoria • Ville de C Comté de Lambton • 'ille de F Deer • nne • Vi La FCM compte près de 2 000 municipalités membres – des villes, des municipalités rurales et des collectivités éloignées - regroupant plus de 90 % de la population canadienne. DE LA POPULATION CANADIENNE

Les membres travaillent de concert dans le cadre des congrès annuels, des réunions du Conseil d'administration, des forums d'élaboration des politiques et des programmes offerts par la FCM. En unissant leurs efforts, ils cernent les enjeux, explorent des pistes de solution et mettent au point des moyens efficaces de proposer des plans d'action convenant à la constante évolution des collectivités diverses et croissantes du Canada.

Grâce à la diversité et à l'unité de ses membres, la FCM peut participer efficacement à la conception et à la mise en œuvre de programmes municipaux-fédéraux bien adaptés et obtenir des résultats. Ensemble, nous pouvons créer des emplois, stimuler la croissance et faire des villes et des collectivités de ce pays des endroits durables et sûrs où il fait bon vivre.

LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

LA PREMIÈRE LIGNE DES SERVICES ET DES PROGRAMMES ESSENTIELS

L'ordre de gouvernement local est reconnu pour son ouverture, sa transparence et sa sensibilité aux besoins de ses citoyens. En réalité, les gouvernements locaux fournissent sur le terrain de nombreux services et programmes essentiels qui soutiennent la prospérité économique, favorisent la participation citoyenne et répondent aux nécessités comme doivent le faire des collectivités florissantes, durables, sûres et agréables.

Cette expertise du terrain se traduit par une capacité incomparable à mettre en œuvre toute une gamme de mesures qui améliorent directement la qualité de vie des Canadiens. En voici les raisons :

- Fort degré de mobilisation citoyenne dans toutes les facettes des activités des gouvernements locaux;
- Gouvernance locale efficace, assurée par plus de 20 000 élus;
- Ordre de gouvernement hautement respecté et perçu constamment comme le plus fiable;
- Ordre de gouvernement facilement accessible, puisque les hôtels de ville sont tout près;
- Débats sur les budgets municipaux se déroulant généralement dans des forums publics et ouverts partout au pays.

Qu'ils vivent et travaillent dans une région urbaine, rurale ou éloignée, les Canadiens profitent jour après jour des nombreux services gérés par les gouvernements locaux. En voici des exemples :

- Infrastructures les gouvernements locaux sont responsables responsables de 60 % des infrastructures du pays;
- Services de protection assurant la sécurité des municipalités et des résidents;
- Transport local entretien des rues, accès aux transports collectifs, etc.;
- Services de santé publique programmes de sensibilisation offerts dans les écoles, programmes de vaccination, etc.;

- Parcs, services récréatifs, bibliothèques, activités culturelles:
- Services sociaux et d'habitation locaux;
- Services de traitement de l'eau potable et des eaux usées:
- Collecte des matières résiduelles et programmes de gestion et de recyclage;
- Programmes et initiatives de développement durable.

Le gouvernement fédéral et les gouvernements locaux partagent par ailleurs de nombreuses priorités :

- création d'emplois
- développement économique
- renouvellement des infrastructures
- établissement des immigrants et des réfugiés
- logement abordable
- gestion environnementale (y compris les changements climatiques)
- amélioration des relations avec les Autochtones
- gestion des urgences
- sécurité communautaire
- prévention de la criminalité
- atténuation des catastrophes

Il ne fait aucun doute que les municipalités sont essentielles à la prospérité économique du Canada. Qu'il s'agisse de grandes villes d'une importance capitale pour les affaires, l'innovation et le tourisme ou de petites collectivités indispensables aux secteurs des ressources, de l'agroalimentaire et de la fabrication, les municipalités se doivent d'être dynamiques et durables, car elles ont une incidence directe sur la prospérité à long terme du Canada.

Des municipalités fortes sont l'assise dont nous avons besoin pour assurer une économie saine et une meilleure qualité de vie aux Canadiens. Les défis du Canada sont nombreux, et il faut une collaboration étroite entre les trois ordres de gouvernement pour les relever.

QUE FAISONS-NOUS?

LA FCM AIDE À RÉSOUDRE DES ENJEUX NATIONAUX QUI SE MANIFESTENT DANS LES COLLECTIVITÉS DE TOUT LE CANADA.

LES DÉCIDEURS POLITIQUES PUISENT DANS LES MUNI-CIPALITÉS DES SOLUTIONS EFFICACES AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX QUI INTERPELLENT LES CANADIENS.

La FCM a une portée inégalée et une expérience avérée sur tous les plans suivants :

COLLABORER EXÉCUTER RÉUNIR

COLLABORER

La FCM collabore avec le gouvernement fédéral à la recherche de solutions à des problèmes stratégiques communs. En plus du travail axé sur les grandes politiques prioritaires courantes du Conseil d'administration de la FCM, nous collaborons fréquemment avec des ministres et hauts fonctionnaires fédéraux à l'avancement de dossiers communs et à la résolution d'enjeux émergents.

LA CRISE DES RÉFUGIÉS SYRIENS

La FCM a mis sur pied récemment le Groupe de travail sur la réinstallation des migrants syriens afin de coordonner les efforts des villes et des collectivités et d'amplifier l'efficacité des initiatives locales. Le groupe de travail permettra aux municipalités de partager des informations et des meilleures pratiques. Il constituera également un mécanisme complémentaire de coordination des efforts avec les autorités provinciales, territoriales et fédérales afin d'atteindre les cibles immédiates et urgentes de rétablissement.

LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

Dans la foulée de la tragédie de Lac-Mégantic (Québec), le Groupe de travail municipal sur la sécurité ferroviaire nationale de la FCM a fait part directement à Transports Canada des réformes réglementaires et législatives qui lui semblaient nécessaires. Les connaissances et le savoir-faire du secteur municipal ont ainsi renforcé les efforts nationaux visant à améliorer la sécurité du système ferroviaire canadien et du transport ferroviaire des marchandises dangereuses à travers nos villes et nos collectivités.

COMMERCE INTERNATIONAL

la FCM et le gouvernement fédéral participent conjointement au Groupe de travail sur le commerce international, groupe qui soutient les municipalités des différentes régions du pays dans le but d'attirer des investissements créateurs d'emplois au Canada et de les préparer à assumer de nouvelles obligations dans le cadre d'ententes comme l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne.

EXÉCUTER

La FCM est un catalyseur de changements constructifs dans les collectivités du Canada et d'outremer, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs fédéraux-municipaux. Nous semons les germes de l'innovation, les diffusons à grande échelle et obtenons des résultats, afin de renforcer les collectivités et le Canada.

L'INITIATIVE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE PREMIÈRES NATIONS-MUNICIPALITÉS

L'IDEC stimule la prospérité des municipalités et des Premières Nations voisines participantes en soutenant la planification conjointe du développement économique communautaire.

LE FONDS MUNICIPAL VERT

Établi grâce à une dotation de 550 millions de dollars du gouvernement du Canada, le Fonds municipal vert a permis d'accroître le PIB de plus de 576 millions de dollars et de créer 7 200 emplois. Il est prévu que les projets achevés jusqu'ici produiront des avantages environnementaux de 650 millions de dollars sur une période de 20 ans.

LE PROGRAMME PARTENAIRES DANS LA PROTECTION DU CLIMAT

Le programme Partenaires dans la protection du climat est un réseau de gouvernements municipaux canadiens qui prennent des mesures énergiques à l'échelle locale afin de contrer les changements climatiques et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Depuis bientôt 30 ans, la FCM et les municipalités canadiennes travaillent en partenariat avec le gouvernement fédéral dans toutes les régions du monde. Jusqu'ici, ce leadership a permis d'aider des collectivités de plus de 55 pays émergents et en développement à résoudre des problèmes très concrets. En février 2015, la FCM a signé une entente de partenariat stratégique de cinq ans avec Affaires mondiales Canada. En vertu de cette entente, les deux partenaires entretiendront un dialogue stratégique sur des sujets d'intérêt réciproque et exploreront des moyens de collaboration entre les municipalités canadiennes et le gouvernement du Canada afin d'atteindre des objectifs communs de développement international.



RÉUNIR

La FCM réunit des élus municipaux des villes, des municipalités rurales et éloignées ainsi que du Nord du Canada avec des intervenants et des experts afin de cerner et de partager des idées et des solutions.

LE CAUCUS DES MAIRES DES GRANDES VILLES

Les citoyens des grandes régions métropolitaines représentent 86 % de la population des grandes villes canadiennes qui produisent la plus grande part du PIB du Canada. Le Caucus des maires des grandes villes de la FCM regroupe 21 des plus grandes villes canadiennes, constituant un forum d'élaboration de politiques dans une vaste gamme d'enjeux communs à nos grands centres.

LE FORUM SUR LES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

Au Canada, l'aménagement des routes, des ponts, des systèmes d'eau et des réseaux de transport nécessitent l'attention concertée de tous les gouvernements, et aussi du secteur privé. Mis sur pied par la FCM, le Forum sur les infrastructures municipales réunit des représentants de municipalités et d'associations d'affaires et de professionnels afin d'examiner et de résoudre des questions liées aux plans d'infrastructure en cours de préparation.

LA CONFÉRENCE SUR LES COLLECTIVITÉS DURABLES

La Conférence sur les collectivités durables de la FCM est largement reconnue comme le plus important forum municipal sur le développement durable au Canada. Elle attire des centaines d'élus, de dirigeants municipaux et de spécialistes du développement durable qui concrétisent les visions de développement durable et en tirent des avantages environnementaux, économiques et sociaux pour leurs collectivités.





Les logements abordables sont la clé de la mobilité, et ils doivent être diversifiés pour répondre aux besoins des travailleurs qu'on souhaite attirer et retenir.

Les logements offerts font partie des attributs de villes et de collectivités accueillantes, soit celles où les gens aiment vivre, travailler, se lancer en affaires et nouer des relations. Soutenir les plus vulnérables est aussi une priorité pour les Canadiens. Des mesures s'imposent pour protéger les sommes déjà investies par le gouvernement fédéral dans les logements sociaux et accroître le parc locatif. Cela est important pour aider les aînés vulnérables à conserver leur logement plutôt que de se retrouver dans le giron du système de santé, et pour assurer des logements plus abordables au tiers de Canadiens locataires. De tels incitatifs sont aussi nécessaires pour réduire la pression sur le marché de l'habitation et sur la dette des ménages.

Les municipalités canadiennes sont prêtes à unir leurs efforts pour que nos collectivités deviennent plus saines, plus agréables à vivre et qu'elles récoltent les avantages socioéconomiques qui seront à leur portée une fois la crise du logement suffisamment maîtrisée.

SELON LA BANQUE DU CANADA. L'ENDETTEMENT RECORD DES MÉNAGES EST L'UNE DES PLUS GRAVES MENACES QUI PÈSENT SUR L'ÉCONOMIE CANADIENNE. LES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES REPRÉSENTENT

DE LA DETTE DES MÉNAGES.

D'ICI **DEUX DÉCENNIES**, LA POPULATION D'AÎNÉS AURA DOUBLÉ, AU MOMENT OÙ LE SOUTIEN FÉDÉRAL POUR LE LOGEMENT SOCIAL — DONT **LE TIERS** EST OCCUPÉ PAR DES AÎNÉS —

DISPARAÎTRA COMPLÈTEMENT.



LOCATAIRE

CONSACRE PLUS DE 50% DE

LES LOGEMENTS SOCIAUX TANDIS QUE LES RÉPARATIONS FARDEAU COMBINÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION SOUMISES À L'INFLATION ET DES INVESTISSE-DE 3 MILLIARDS DE DOLLARS **EN 2012-2013**, ET CES COÛTS

3.7 MILLIARDS\$

LES INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LE LOGEMENT SONT L'UN DES MEILLEURS MOYENS DE STIMULER L'ÉCONOMIE CANADIENNE. CHAQUE **DOLLAR INVESTI** DANS LE LOGEMENT AU CANADA ENTRAÎNE UNE HAUSSE DE

Les logements abordables et les logements sociaux - 9

Partout au Canada, les gouvernements locaux s'efforcent de désamorcer la crise du logement. Calgary, par exemple, loue des terrains pour soutenir les sociétés d'habitation sans but lucratif, Saskatoon cherche à stimuler le secteur locatif par des subventions, Vancouver offre un programme de transferts de primes à la densité. D'une municipalité à une autre, les solutions novatrices se multiplient pour favoriser les logements sociaux et les logements du marché.

Seules les municipalités de l'Ontario sont responsables du logement, mais dans toutes les régions, les villes et les collectivités soutiennent le logement et gèrent des programmes de logement social et de lutte contre l'itinérance, des listes d'attente et d'autres services pour les aînés, les familles à faible revenu et les plus vulnérables.

Les Canadiens s'attendent à ce que tous les gouvernements participent au maintien d'un secteur du logement sain et d'une bonne qualité de vie dans toutes les collectivités. Si tous les ordres de gouvernement s'entendent pour investir de façon plus stratégique, ciblée et coordonnée, ils réussiront à rendre les logements plus abordables. Nous serons ainsi mieux outillés pour attirer les nouveaux arrivants, préserver la vigueur de nos municipalités rurales, protéger les plus vulnérables, créer des emplois dans le secteur de la construction et jeter les bases de collectivités pouvant répondre aux besoins de leur population vieillissante, des immigrants et des familles et citoyens des futures générations.



UNE OCCASION POUR EDERAL

Les solutions que nous proposons assureront des logements plus abordables pour les Canadiens, protégeront les plus vulnérables et stimuleront la croissance économique. Pour saisir cette occasion, le gouvernement fédéral doit prendre les mesures suivantes au cours des 100 premiers jours de son mandat :

En collaboration avec le secteur municipal par le biais de la FCM en tant que partenaire clé, élaborer et mettre en œuvre la Stratégie nationale de l'habitation de même que les modifications proposées au mandat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Créer une réserve pour le logement abordable à même le Fonds de l'infrastructure sociale proposé dans les objectifs suivants :

- Réinvestir dans le parc actuel de 600 000 logements sociaux du Canada afin de soutenir les ménages dans le besoin;
- S'attaquer à l'énorme déficit de réparations qui menace le logement social partout au pays en établissant un fonds de réparations et de rénovations majeures en consultation avec les spécialistes municipaux;
- Maintenir et accroître les investissements dans des programmes comme Logement d'abord dont l'efficacité a été établie pour soutenir le logement et réduire l'itinérance.

Prendre des mesures afin de stimuler la construction de logements abordables et du marché. Pour commencer, éliminer la TPS sur les investissements dans le logement locatif, comme proposé, et examiner d'autres programmes incitatifs du genre des crédits fiscaux pour l'amélioration écoénergétique des petits immeubles à appartements.

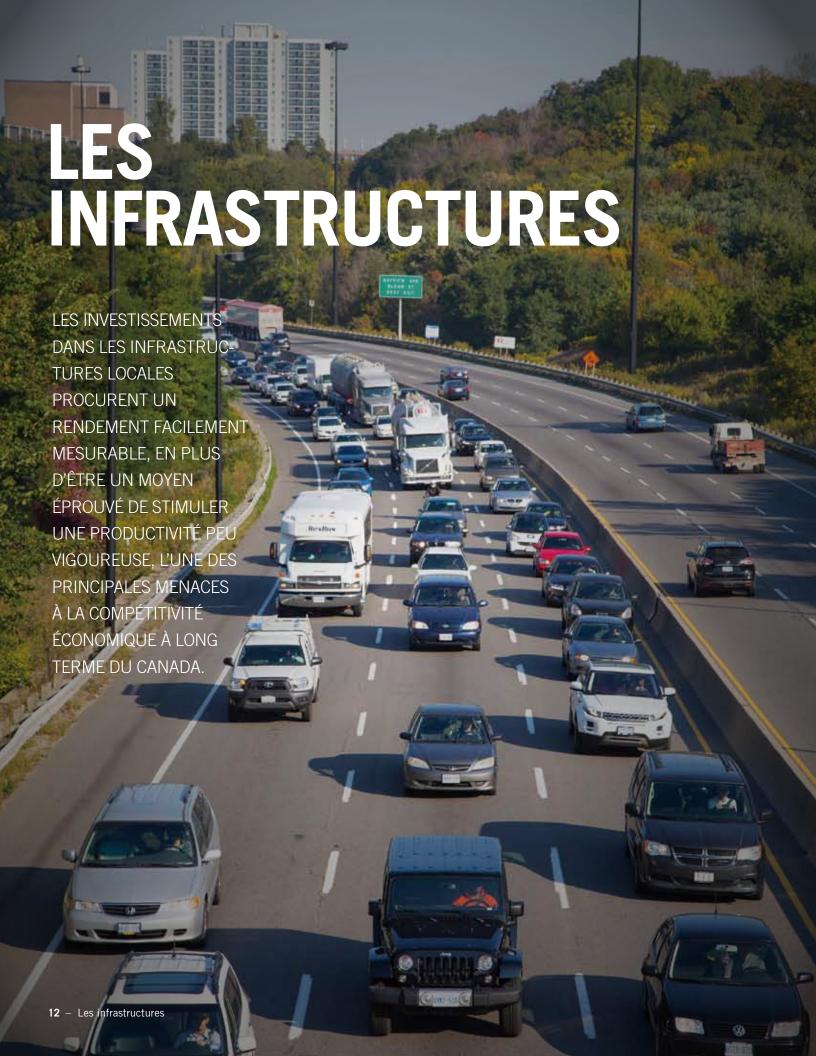
S'engager à s'associer aux municipalités pour s'assurer que l'inventaire proposé de terrains et de bâtiments fédéraux pouvant être reconvertis pour l'aménagement de logements abordables soit adapté aux besoins et aux plans stratégiques municipaux.

S'attaquer aux défis et aux occasions particuliers du Nord en consultant les gouvernements locaux, provinciaux et territoriaux afin de mettre en œuvre un programme de logements abordables supplémentaire à long terme axé sur les collectivités nordiques touchées par la mise en valeur des ressources.

Amorcer la collaboration avec les gouvernements municipaux et les organismes locaux d'établissement des immigrants afin de concevoir un plan pour élargir les services aux nouveaux arrivants dans les régions urbaines et rurales de tout le Canada, de façon à offrir, notamment, du soutien à la recherche de logements abordables et convenables.

« La question du logement abordable est une grande priorité pour les Canadiens. Ensemble, nous pouvons soutenir les logements sociaux existants et rendre les logements plus abordables, comme c'est nécessaire pour assurer la croissance et la prospérité de nos collectivités, attirer de jeunes familles et maintenir le coût de la vie à un niveau raisonnable pour les aînés. »

- Claire Detheridge, présidente. Union of Nova Scotia Municipalities, et conseillère de la Municipalité régionale du Cap-Breton (N.-É.)



Les infrastructures municipales sont les piliers de notre économie. Les entreprises ont besoin de routes et de ponts en bon état pour livrer leurs biens et leurs services. Les Canadiens ont besoin de réseaux de transport rapides et efficaces pour se rendre au travail. Et les entreprises en croissance misent sur des services communautaires de qualité pour recruter des travailleurs compétents.

Les Canadiens savent que la qualité de vie est liée étroitement aux infrastructures locales. Ils s'attendent à ce que tous les ordres de gouvernement travaillent en partenaires à améliorer les collectivités. En tout premier, il faut des investissements prévisibles, suffisants et à long terme dans les infrastructures locales essentielles comme les routes, les ponts, les réseaux d'eau potable et d'eaux usées, de même que dans les précieuses installations récréatives et culturelles.

Les municipalités du Canada ont prouvé à maintes reprises qu'elles sont toujours prêtes à entreprendre rapidement de grands travaux d'infrastructures. Dans le cadre d'un partenariat renouvelé avec le gouvernement fédéral, nous pouvons procéder rapidement aux investissements requis pour remettre en état les réseaux routiers et les systèmes d'eau, tout en construisant de nouvelles infrastructures communautaires et de transport porteuses d'une prospérité durable.

LES GOUVERNEMENTS LOCAUX DU CANADA SONT PROPRIÉTAIRES D'ENVIRON

60%

DES INFORSTRICTURES

DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES.

LES

INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES

ONT DÉMONTRÉ LEUR EFFICACITÉ POUR STIMULER L'ÉCONOMIE EN CRÉANT DES EMPLOIS, EN SOUTENANT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET EN AMÉLIORANT LA PRODUCTIVITÉ.



UN INVESTISSEMENT DE 1 MILLIARD DE DOLLARS DANS LES INFRASTRUCTURES CRÉE FNVIRON

16 000 EMPLOIS

PENDANT UN AN DANS PLUSIEURS SECTEURS.

UN INVESTISSEMENT DE 1 MILLIARD DE DOLLARS DANS LES INFRASTRUC-TURES ENGENDRE UNE CROISSANCE DU PIB RÉEL SE SITUANT ENTRE

1,2 ET 1,64 MILLIARD DE DOLLARS

UN EFFET DE LEVIER RECONNU QUI STIMULE GRANDEMENT L'ÉCONOMIE.



ENVIRON LA MOITIÉ

DE TOUS LES GAINS DE PRODUCTIVITÉ RÉALISÉS AU CANADA ENTRE 1962 ET 2006 PEUVENT ÊTRE ATTRIBUÉS AUX INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES CANADIENNES.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES GOUVERNEMENTS, PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX RÉCUPÈRENT ENTRE 30 % ET 35 % DE CHAQUE DOLLAR INVESTI DANS LES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES PAR LE BIAIS DES DES IMPÔTS SUR LE REVENU DES PARTICULIERS ET DES SOCIÉTÉS, AINSI QUE DES TAXES INDIRECTES. LES GOUVERNEMENTS LOCAUX NE TIRENT AUCUN AVANTAGE DIRECT DES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES, MÊME S'ILS SONT PROPRIÉTAIRES DE LA PLUPART D'ENTRE ELLES.

Depuis des décennies, les municipalités assument la planification, la réalisation et le financement des projets d'infrastructures municipales, et en ont à peu près toujours supporté la plus grande partie des coûts d'immobilisations.

Les municipalités sont propriétaires de 58,6 % des infrastructures publiques essentielles au Canada : routes, ponts, réseaux de transport collectif, systèmes d'eau potable et d'eaux usées, installations sportives, récréatives et culturelles – soit des infrastructures d'une valeur estimée à environ 217 milliards de dollars en 2013. Le gouvernement fédéral est propriétaire de moins de 2 % des infrastructures publiques essentielles, d'une valeur d'environ 7 milliards de dollars.

Des mécanismes de financement à long terme prévisibles et réservés aux infrastructures – par exemple, le Fonds de la taxe sur l'essence permanent et indexé – sont essentiels pour assurer l'entretien et l'expansion des infrastructures municipales essentielles qui soutiennent la compétitivité et la prospérité de nos collectivités.



UNE OCCASION POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les solutions d'investissement que nous proposons dans l'accroissement et le renouvellement des infrastructures municipales canadiennes permettront de créer des emplois, de faciliter l'acheminement des marchandises vers les marchés et de soutenir la prospérité au cours d'une période de faible croissance économique et de stagnation de la productivité. Afin de saisir l'occasion, le gouvernement fédéral doit prendre les mesures suivantes au cours des 100 premiers jours de son mandat.

S'associer avec la FCM pour élaborer et mettre en œuvre des propositions visant les objectifs suivants.

- Conclure de nouvelles ententes semblables à celle du Fonds de la taxe sur l'essence pour le financement des infrastructures vertes, sociales et de transport collectif. Veiller à ce que ces ententes prévoient des engagements spécifiques à l'endroit des priorités locales en tenant compte de la proportion de 60 % des infrastructures publiques que possèdent les municipalités;
- Modifier en profondeur le Nouveau Fonds Chantiers Canada, en améliorer la transparence, clarifier les engagements relatifs au financement accessible pour les projets locaux et augmenter la limite de partage des coûts pour les projets en PPP;
- Créer une Banque de l'infrastructure du Canada et s'assurer que ses mécanismes de financement répondent bien aux besoins locaux des collectivités de toutes tailles;
- À la fin de chaque exercice, transférer aux municipalités les fonds non engagés au moyen d'une augmentation temporaire du Fonds de la taxe sur l'essence et bien informer les municipalités du processus.

Collaborer avec le secteur municipal à l'élaboration de **processus d'approbation plus simples et plus rapides**, à une meilleure coordination et à plus grande cohérence entre les programmes fédéraux et provinciaux de financement des infrastructures.

Éliminer la restriction actuelle sur le cumul de plusieurs sources fédérales de financement pour des projets d'infrastructures municipales, et permettre aux municipalités d'appliquer les transferts du Fonds de la taxe sur l'essence à des projets locaux importants financés au moyen du Nouveau Fonds Chantiers Canada ou d'un autre programme.

« Les besoins d'infrastructures des municipalités canadiennes sont de plus en plus complexes et urgents. C'est maintenant qu'il faut investir dans les infrastructures, comme les routes, les ponts et les systèmes d'eau, dont le Canadiens ont absolument besoin. »

> Sav Dhaliwal, président, Comité permanent des finances municipales et des accords intergouvernementaux de la FCM, et conseiller de Burnaby (C.-B.)



Les gouvernements locaux du Canada sont déterminés à réduire la congestion et à diversifier les modes de transport collectif décision qui sera triplement avantageuse, puisqu'elle permettra de stimuler l'économie, d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et de protéger l'environnement.

Grâce à la volonté d'un gouvernement fédéral fort et à un financement prévisible, les villes de toutes tailles - des petites et moyennes municipalités jusqu'aux grandes régions urbaines - investiront d'importantes sommes dans de nouveaux points de correspondance et dans l'amélioration des réseaux existants.

RENDEMENT DE L'INVESTISSEMENT: CHAQUE DOLLAR INVESTI DANS LES TRANSPORTS COLLECTIFS PRODUIT

3\$

POUR L'ÉCONOMIE. HAUSSE DU TAUX D'USAGERS DU TRANSPORT COLLECTIF DE 2006 À 2012:

21%



COÛT DE LA CONGESTION ROUTIÈRE: AU MOINS

10 MILLIARDS\$

PAR ANNÉE EN PRODUCTIVITÉ PERDUE.

RÉDUCTION ANNUELLE DES ÉMISSIONS DE GES ASSOCIÉE À L'UTILISATION DU TRANSPORT COLLECTIF: **2,4 MILLIONS** DE TONNES D'UN COÛT ÉVALUÉ À

110 MILLIONS \$.

UN AUTOBUS PLEIN DE PASSAGERS CORRESPOND À 40 VÉHICULES DE MOINS SUR LA ROUTE AUX HEURES DE POINTE, UNE ÉCONOMIE DE 70 000 LITRES DE CARBURANT ET UNE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE

175 TONNES

PAR ANNÉE. CHAQUE PERSONNE QUI PREND L'AUTOBUS PLUTÔT QUE SON VÉHICULE RÉDUIT LES ÉMIS-SIONS DE GES PRODUITS DE PRÈS DES **2/3**.

Les villes canadiennes possèdent, exploitent et entretiennent la majorité des réseaux de transport collectif du pays, et sont les partenaires des gouvernements provinciaux pour la construction de réseaux régionaux de transport collectif efficaces.

Les municipalités ont été depuis toujours l'ordre de gouvernement qui a supporté la plus grande part des coûts d'immobilisations associés à l'expansion et à la modernisation des réseaux locaux de transport collectif.

Les villes subventionnent à même les impôts fonciers et d'autres revenus locaux les coûts d'exploitation des réseaux de transport collectif non couverts par les recettes des tarifs. Le gouvernement fédéral n'a jamais fourni jusqu'ici de financement pour les coûts d'exploitation.

La création d'un solide partenariat fédéral-municipal est essentielle à l'expansion des services de transport collectif, ce qui permettra de réduire la congestion, de relever les défis associés à la rapidité de la croissance démographique et d'améliorer les déplacements dans les collectivités de toutes tailles.



UNE OCCASION POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Diminuer les embouteillages par l'amélioration des transports collectifs permettra de réinjecter dans l'économie nationale des dizaines de milliards de dollars en productivité perdue tout en améliorant notre environnement. Pour y parvenir au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

Travailler avec la FCM à l'élaboration d'un plan de financement à long terme des transports collectifs qui répondra aux besoins de toutes les villes du Canada et investira tant dans les grands travaux d'expansion des réseaux que dans le bon entretien des réseaux existants dans les collectivités de toutes tailles. Ce plan devrait:

- Offrir de la souplesse en matière de participation du secteur privé, afin de permettre aux villes de déterminer elles-mêmes le mode d'approvisionnement le mieux adapté au contexte local;
- Garantir un modèle de financement qui prévoit des investissements fédéraux prévisibles à long terme et qui respecte la capacité financière et la capacité d'emprunt des gouvernements locaux;
- Appliquer les contributions fédérales à l'intégralité des coûts d'immobilisations des projets de transport collectif, y compris les coûts de la conception initiale, les coûts juridiques et d'acquisition des terrains, ainsi que les coûts de financement à long terme inclus dans les paiements de disponibilité aux partenaires des PPP;
- Effectuer rapidement des investissements essentiels dans le transport collectif en **signant des ententes de contribution préliminaires** avec les bénéficiaires du financement, afin de permettre d'amorcer sans délai les travaux de conception initiale des nouveaux projets d'immobilisations.

Travailler avec les gouvernements locaux afin de **simplifier et d'accélérer le processus d'approbation**, et d'assurer la coordination des programmes fédéraux et provinciaux d'investissement dans les projets de transport collectif et d'autres grands projets d'infrastructure.

Éliminer les restrictions actuelles relatives au cumul de différentes sources fédérales de financement pour les projets de transport collectif et autres projets d'infrastructure.

« Les transports collectifs et la congestion routière sont les deux plus grands enjeux des grandes villes canadiennes. Des réseaux rapides, rapprochent les gens des emplois et les emplois des gens, et font naître des opportunités partout dans nos villes. Les maires des grandes villes du Canada souhaitent entretenir des liens de travail productifs et concertés avec notre nouveau Parlement afin d'alléger la congestion par des investissements dans les transports collectifs. »

- John Tory, maire de Toronto (Ont.)

UNE EAU PROPRE

IL REVIENT À TOUS LES ORDRES DE GOUVERNEMENT DE VEILLER À LA PROPRETÉ DE NOS LACS ET DE NOS RIVIÈRES ET À LA BONNE QUALITÉ DE L'EAU QUE BOIVENT LES CANADIENS.



Les municipalités canadiennes soutiennent l'objectif du gouvernement fédéral d'améliorer les normes nationales de traitement des eaux usées, et elles ont travaillé en collaboration avec le gouvernement fédéral à l'élaboration du nouveau règlement fédéral en matière d'eaux usées qui est entré en vigueur en janvier 2015.

Cette priorité commune exige un solide partenariat pour que nous puissions, ensemble, nous conformer à ce nouveau règlement sans porter atteinte à l'économie et aux familles canadiennes.

Selon les estimations prudentes établies en s'appuyant sur des données d'Environnement Canada et sur un sondage de la FCM mené auprès des municipalités visées, l'opération nécessitera plus de 18 milliards de dollars en dépenses d'immobilisations, dont 3,5 milliards de dollars d'ici 2020.

LE NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES EFFLUENTS DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL TOUCHE

INSTALLATIONS MUNICIPALES DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES.

L'AGGLOMÉRATION DE VANCOUVER AURA BESOIN DE

1,9 MILLIARD\$

POUR AMÉLIORER SES SYSTÈMES, MONTRÉAL DE 1,07 MILLIARD \$, ET HALIFAX, DE 595 MILLIONS \$.



DE CES SYSTÈMES MUNICIPAUX, 106 SONT CLASSÉS COMME ÉTANT À HAUT RISQUE ET DOIVENT ÊTRE MODERNISÉS D'ICI 2020, AU COÛT ESTIMATIF DE

3,5 MILLIARDS\$

POUR ÊTRE CONFORMES AU RÈGLEMENT. LA PLUPART DES SYSTÈMES À HAUT RISQUE SONT SITUÉS À TERRE-NEUVE, AU QUÉBEC ET EN COLOMBIE-BRITANNIQUE (voir le tableau 1 à la page suivante).



LES PETITES MUNICIPALITÉS SONT PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES PAR LE NOUVEAU RÈGLEMENT. LES *COÛTS PAR HABITANT* POUR SE CONFORMER AU RÈGLEMENT, ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS, ILLUSTRENT BIEN TOUTE L'AMPLEUR DES RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES SUR LES PETITES MUNICIPALITÉS.

Burgeo (T.-N.-L) 24 000-27 000 \$

Prince Rupert (C.-B.) 10 000-12 000 \$

Glace Bay (N.-É.) 4 456 \$

Rocky Harbour (T.-N.-L.) 3 064 \$

Corner Brook (T.-N.-L.) 3 017 \$

Port Clements (C.-B.) 2 273 \$

Powell River (C.-B.) 1 975 \$

Granby (Québec) 1 576 \$

TABLEAU 1 – CLASSEMENT DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES AU CANADA

	Nambra d'installations devant être amélierées					
	Nombre d'installations devant être améliorées					
Prov./Terr.	Faible risque 2040	Risque moyen 2030	Haut risque 2020	Total		
Alberta	3	30	2	35		
Colombie- Britannique	0	4	8	12		
Manitoba	0	81	0	81		
Nouveau- Brunswick	13	38	0	51		
Terre-Neuve- et-Labrador	0	1	45	46		
Nouvelle-Écosse	8	36	16	60		
Ontario	99	4	3	106		
Île-du-Prince- Édouard	17	7	0	24		
Québec	0	144	30	174		
Saskatchewan	0	29	1	30		
Yukon	0	1	1	2		
Compét. féd.	162	36	30	228		
Total	302	411	136	849		

Source: Environment Canada

Les municipalités possèdent, exploitent et entretiennent la plupart des 3 500 systèmes de traitement des eaux usées du Canada, contribuant ainsi à protéger la santé publique et à assurer la propreté de nos lacs, de nos rivières et de nos berges.

Les municipalités canadiennes appliquent des technologies de calibre mondial dans leurs installations de traitement des eaux usées. Le Fonds municipal vert de la FCM soutient des projets novateurs comme celui de l'usine de traitement des eaux usées de la Ville de Cranbrook (C.-B.). La modernisation des installations réalisée avec l'aide financière du Fonds a procuré des avantages économiques et environnementaux plusieurs fois supérieurs au coût du projet. Dans le cas du projet de la Ville de Kapuskasing (Ont.), les avantages environnementaux sont évalués à deux fois le coût du projet et six fois la contribution du Fonds municipal vert.



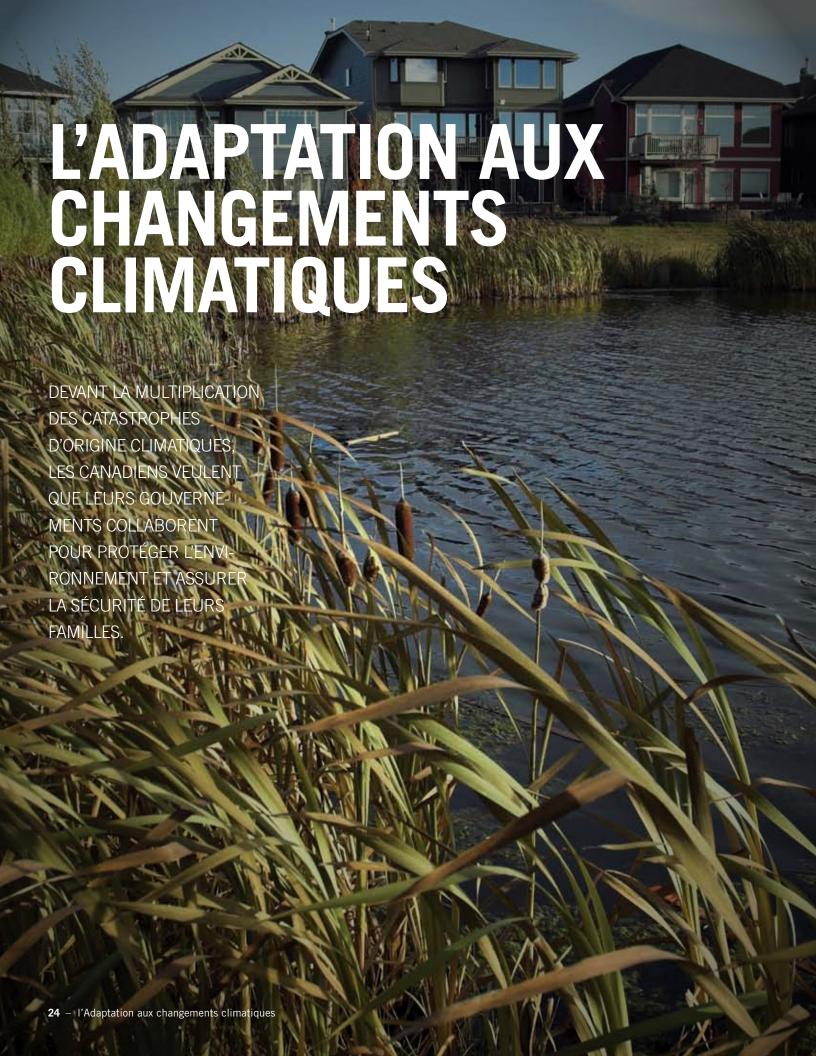
UNE OCCASION POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les solutions que nous proposons permettront de préserver la propreté de nos lacs, de nos rivières et de nos berges. Pour saisir cette occasion, le gouvernement fédéral doit prendre les mesures suivantes au cours des 100 premiers jours de son mandat:

- Travailler avec les municipalités du Canada à l'élaboration d'un plan réaliste de financement des travaux d'amélioration des infrastructures de traitement des eaux usées pour les rendre conformes au règlement fédéral;
- Créer un créneau réservé aux projets de protection de la qualité de l'eau dans le Fonds d'infrastructure verte proposé, pour couvrir la part du gouvernement fédéral correspondant à un tiers du coût des améliorations nécessaires en vertu du règlement fédéral sur les eaux usées;
- Dans ce créneau, la priorité devrait être accordée à l'amélioration des installations jugées à haut risque par Environnement Canada, et la réalisation de ces projets devrait faire l'objet d'engagements clairs de partenariat avec les municipalités dans le prochain budget fédéral;
- Fournir en temps opportun l'information pertinente en matière de conformité et de mise en application, pendant la période durant laquelle les municipalités s'emploient à effectuer les améliorations requises dans les délais prescrits par le nouveau règlement;
- Collaborer avec la FCM à l'élaboration d'un plan afin d'aider les résidents ruraux à effectuer les mises à niveau cruciales aux fosses septiques défectueuses dans les régions dépourvues d'installations municipales de traitement des eaux usées.

« Tous, à Terre-Neuve et au Labrador, veulent protéger la propreté de leur eau. Nous sommes prêts à travailler avec le nouveau gouvernement pour faire les mises à niveau essentielles à nos systèmes d'eaux usées. »

- Karen Oldford, présidente, Municipalities Newfoundland & Labrador, et mairesse de Labrador City (T.-N.-L.)



Collectivement, nous devons évaluer quels sont les risques pour nos villes et nos collectivités, renforcer nos infrastructures pour qu'elles résistent aux changements climatiques et équiper nos collectivités pour qu'elles soient prêtes à réagir aux situations d'urgence et y répondre adéquatement.

Alors qu'auparavant les municipalités élaboraient des plans pour des conditions météorologiques ne survenant qu'une fois par siècle, elles doivent maintenant faire face à des urgences météo de grande ampleur de plus en plus régulièrement. L'augmentation rapide du nombre de situations d'urgence d'origine climatique à travers le Canada – des inondations dans le sud de l'Alberta aux tempêtes de verglas à Toronto, en passant par la sécheresse et les incendies de forêt dans la région de Vancouver – a entraîné le déplacement de familles, des dommages matériels et des perturbations importantes de l'activité économique.

Les gouvernements locaux innovent depuis des décennies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ils sont prêts à accélérer leurs mesures pour atteindre les cibles nationales et mondiales. Les investissements dans l'énergie renouvelable locale, les bâtiments écoénergétiques, les transports collectifs et autres infrastructures de transport durable peuvent grandement contribuer à l'atteinte des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

LES VILLES ET LES COLLECTIVITÉS PEUVENT RÉDUIRE COLLECTIVEMENT DE

MÉGATONNES ÉMISSIONS.

D'IMPORTANTES OCCASIONS DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS MUNI-CIPALES PEUVENT ÊTRE SAISIES DÈS MAINTENANT EN APPLIQUANT DES TECHNOLOGIES QUI ONT FAIT LEURS PREUVES, ET RAPPROCHER AINSI LE CANADA DE SES ENGAGEMENTS NATIONAUX.

LE COÛT DES INONDATIONS DE 2013 À TORONTO SE CHIFFRE À PLUS DE

1,2 MILLIARD\$

AVEC DES PERTES ASSURÉES DE 850 MILLIONS \$. IL S'AGIT DE LA CATASTROPHE NATURELLE LA PLUS COÛTEUSE DE L'HISTOIRE DE L'ONTARIO.



LE GROUPE BANQUE TD ESTIME QU'À ELLES SEULES, LES CONDI-TIONS CLIMATIQUES EXTRÊMES COÛTERONT UNE MOYENNE DE

5 MILLIARDS\$

PAR ANNÉE AUX CANADIENS D'ICI 2020 ET AU MOINS 43 MILLIARDS \$ PAR ANNÉE D'ICI 2050.

EN ALBERTA ONT ENTRAÎNÉ 6 MILLIARDS \$, CE QUI FAIT CATASTROPHE NATURELLE LA PLUS COÛTEUSE DE

CHAQUE DOLLAR INVESTI AUJOUR-D'HUI DANS DES MESURES D'ADAPTATION PEUT PERMETTRE DE PRÉVENIR DES DOMMAGES ÉVENTUELS DE

PAR EXEMPLE, UN MONTANT DE 100 000 \$ INVESTI STRATÉGIQUE-MENT DANS UNE STRUCTURE DE **GESTION DES EAUX PLUVIALES** PEUT PRÉVENIR **PLUSIEURS** MILLIONS DE DOLLARS EN DOMMAGES ÉVENTUELS LIÉS AUX INONDATIONS.

Les gouvernements municipaux prennent l'initiative de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation et d'adaptation dans le but de protéger leurs résidents et de contrer de graves problèmes climatiques à venir.

Les villes et collectivités du Canada exercent une influence sur 50 % des émissions nationales de GES et montrent la voie en adoptant les pratiques les plus systémiques au pays en matière de réduction du carbone : construction de bâtiments plus efficaces, rénovation écoénergétique poussée de bâtiments, systèmes énergétiques communautaires, infrastructures de transport actif, de transport collectif électrique et d'alimentation des véhicules électriques, gestion des déchets presque sans émissions de GES, gestion hautement efficace des réseaux d'eau potable et d'eaux usées, etc.

De plus, par l'entremise du Fonds municipal vert de la FCM, les municipalités ont construit des installations écoénergétiques et résilientes, valorisé des matières résiduelles qui auraient été enfouies autrement, construit des actifs de transport plus efficaces, remis en état des terrains auparavant inutilisables en vue du réaménagement et traité des eaux usées selon les normes les plus rigoureuses. De telles initiatives entraînent souvent des avantages économiques communautaires qui peuvent valoir le double de l'investissement initial.

Toutes les grandes villes du Canada – et de nombreuses petites collectivités – se préparent en outre aux conditions climatiques extrêmes en évaluant les risques et en élaborant des plans pour corriger leur vulnérabilité aux changements climatiques. La mise en œuvre des mesures d'atténuation exige un solide partenariat avec le gouvernement fédéral, car l'adaptation des grandes infrastructures nécessite une expertise, des capacités et des ressources très pointues.



UNE OCCASION POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les solutions que nous proposons visent à contrer les changements climatiques au moyen de stratégies municipales éprouvées qui entraînent des retombées économiques locales importantes et rendent nos collectivités plus résilientes aux changements climatiques. Pour saisir l'occasion, le gouvernement fédéral doit prendre les mesures suivantes au cours des 100 premiers jours de son mandat.

- Concevoir le Fonds de l'infrastructure verte en partenariat avec la FCM afin qu'il contribue à nos objectifs communs d'une eau propre et de traitement adéquat des eaux usées, de construction d'infrastructures résistantes aux changements climatiques et d'utilisation d'énergie propre dans nos villes et nos collectivités;
- Commencer à collaborer avec les experts municipaux à l'élaboration d'un vaste plan d'action permettant de fournir aux villes et collectivités de l'ensemble du Canada des outils leur permettant de mieux prévoir les situations d'urgence d'origine climatique, de mieux s'y préparer et d'intervenir plus efficacement;
- Axer les instruments de financement vert sur les priorités locales : projets communautaires d'énergie renouvelable, infrastructures pour les véhicules électriques, rénovation écoénergétique de bâtiments, stockage d'énergie propre, etc.;
- Faire participer les gouvernements locaux à l'élargissement des stratégies fédérales d'atténuation des catastrophes nationales de manière à couvrir la gamme complète des impacts prévisibles des changements climatiques : inondations, sécheresses, incendies de forêt, entre autres impacts;
- Entreprendre l'examen des modifications à apporter aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe afin d'éviter d'imposer aux municipalités un fardeau inéquitable au cours de la période de rétablissement suivant des conditions climatiques extrêmes.

« Les Canadiens veulent que tous les ordres de gouvernement prennent des mesures concertées de lutte contre les changements climatiques. Les municipalités innovent depuis plus de vingt ans pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, et nous sommes prêtes à faire plus pour contrer les changements climatiques et améliorer la résilience de nos collectivités. »

> - Pauline Quinlan, présidente, Comité permanent des questions environnementales et du développement durable de la FCM, et mairesse de Bromont (Qc)



Lorsqu'une catastrophe survient, ce sont nos premiers intervenants municipaux que l'on retrouve en première ligne. Nous avons besoin de l'appui du partenaire fédéral afin d'être bien préparés et d'intervenir efficacement dans les accidents très graves comme le tragique déraillement de 2013 à Lac-Mégantic, les inondations dévastatrices de 2014 à Calgary et les terribles incendies de 2015 en Colombie-Britannique.

Il en va de même pour les services policiers, car les policiers municipaux sont de plus en plus souvent appelés à intervenir dans de nouveaux crimes comme le terrorisme et la cybercriminalité, à combattre les crimes liés aux drogues et aux groupes criminalisés, à assurer la sécurité aux frontières et à gérer les crises provoquées par des problèmes de santé mentale. Par conséquent, sans fonds supplémentaires pour amortir les énormes coûts qui en découlent, de nombreuses municipalités sont incapables d'investir davantage dans des programmes efficaces d'intervention précoce et de prévention de la criminalité

LES CANADIENS ESTIMENT À

88%

QUE LA POSSIBILITÉ DE VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SÛR EST L'UN DES ASPECTS LES PLUS IMPORTANTS DE LEUR VIE.



DE 1980 À 2013, LES
PROGRAMMES AUJOURD'HUI
DISPARUS DE PROTECTION CIVILE
ET DE RECHERCHE ET SAUVETAGE
EN MILIEU URBAIN ONT PERMIS
DE COMBLER JUSQU'À

50%
DU COÛT DES MESURES DE PROTECTION CIVILE DANS

LES VILLES ET COLLECTIVITÉS

CANADIENNES.

ENTRE 2003 ET 2013, APRÈS CORRECTION DE L'INFLATION, LA PART MUNICIPALE DU COÛT DES SERVICES POLICIERS A AUGMENTÉ DE

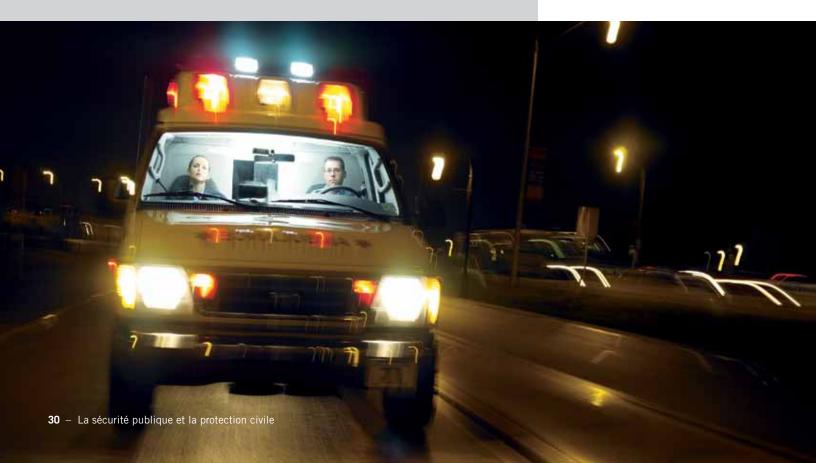
2,5 MILLIARDS \$.



La disparition des programmes fédéraux de protection civile a laissé de nombreuses municipalités canadiennes plus vulnérables, et a affaibli les voies de communication entre les ordres de gouvernement.

Une gestion globale de la protection civile et des services policiers par tous les ordres de gouvernement permettrait d'offrir aux Canadiens les meilleurs services possibles tout en atténuant les pressions qui s'exercent sur les budgets municipaux.

En investissant dans des pratiques reconnues d'intervention précoce et de prévention de la criminalité – comme le carrefour (HUB model) de Prince Albert (Sask.), qui mobilise les ressources de plusieurs secteurs municipaux pour aider les personnes à risque – on peut rendre les villes et les collectivités plus sûres et obtenir de meilleurs résultats.



UNE OCCASION POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les solutions que nous proposons peuvent rendre nos collectivités plus sûres, améliorer la protection civile dans chacune d'elles et stimuler un effort collectif visant à atténuer les risques de catastrophe. Pour profiter de l'occasion, le gouvernement fédéral doit prendre les mesures suivantes au cours des 100 premiers jours de son mandat.

Faire participer les gouvernements locaux, provinciaux et territoriaux à la mise en œuvre de nouveaux programmes de sécurité publique, en fournissant des fonds notamment pour les escouades de lutte contre la contrebande d'armes et les gangs.

Réinvestir dans la protection civile locale en commençant par les ressources de recherche et sauvetage en milieu urbain de niveau opérationnel lourd, afin que les municipalités puissent avoir accès à des intervenants d'urgence bien formés et équipés.

Collaborer avec les municipalités à l'élaboration d'un plan visant à investir dans les services de police locaux en tenant compte de l'évolution et de la nature de plus en plus complexe de la criminalité au Canada.

Accroître la collaboration entre tous les ordres de gouvernement en matière de :

- pratiques reconnues d'intervention précoce et de prévention de la criminalité:
- services en santé mentale comprenant un plan de mise en œuvre de programmes éprouvés comme Logement d'abord pour venir en aide aux populations vulnérables.

Tenir compte des points de vue et des besoins de toutes les régions – tant urbaines que rurales – dans la conception, la gouvernance et la mise en œuvre du nouveau **réseau à large bande pour la sécurité publique**.

Faire participer les gouvernements locaux à **l'élargissement des stratégies fédérales d'atténuation des catastrophes nationales** de manière à couvrir tous les risques prévisibles : inondations, sécheresses, incendies de forêt et autres provoqués par des conditions climatiques extrêmes.

Entreprendre l'examen des modifications à apporter aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe afin d'éviter d'imposer aux municipalités un fardeau inéquitable au cours de la période de rétablissement à la suite de conditions climatiques extrêmes.

« Les villes et les collectivités canadiennes sont à l'avant-garde de la planification et des mesures d'intervention en cas de catastrophes d'origine naturelle ou humaine. Une coopération et une collaboration renouvelées entre les trois ordres de gouvernement du Canada renforceront les capacités de gestion des urgences à l'échelle locale et amélioreront la sécurité publique. »

- Randy Goulden, présidente, Comité permanent de la sécurité et de la prévention de la criminalité au sein des collectivités de la FCM, et conseillère de Yorkton (Sask.)



QUI SOMMES-NOUS?

Le Caucus des maires des grandes villes (CMGV) de la Fédération canadienne des municipalités est la voix des plus grandes villes du Canada.

Les villes sont les moteurs qui font avancer notre pays en créant des emplois et en stimulant la croissance à l'échelle locale. Les villes du Canada sont également des pôles d'innovation qui génèrent, mettent à l'essai et partagent des solutions à des enjeux qui interpellent les collectivités de tout le pays.

Formé de représentants de 21 des plus grandes villes canadiennes, le Caucus des maires des grandes villes de la FCM constitue un forum où sont élaborées des politiques à l'égard d'une vaste gamme d'enjeux communs à nos plus grands centres. Par l'entremise de la FCM, le caucus des maires travaille en partenariat avec le gouvernement fédéral à renforcer notre pays de la façon la plus efficace qui soit : en renforçant nos villes.

Les villes membres du CMGV représentent 86 % de la population totale des grandes villes et produisent la plus grande partie du PIB du Canada.

LES MEMBRES DU CMGV

Brampton, Linda Jeffrey, mairesse Calgary, Naheed Nenshi, maire Edmonton, Don Iveson, maire Gatineau, Maxime Pedneaud-Jobin, maire

Halifax, Mike Savage, maire Hamilton, Fred Eisenberger, maire Kitchener, Berry Vrbanovic, maire Laval, Marc Demers, maire London, Matt Brown, maire Mississauga, Bonnie Crombie, mairesse

Montréal, Denis Coderre, maire
Ottawa, Jim Watson, maire
Québec, Régis Labeaume, maire
Regina, Michael Fougere, maire
Saskatoon, Don Atchison, maire
St. John's, Dennis O'Keefe, maire
Surrey, Linda Hepner, mairesse
Toronto, John Tory, maire
Vancouver, Gregor Robertson,
maire (président)
Windsor, Drew Dilkens, maire
Winnipeg, Brian Bowman, maire

Le CMGV est déterminé à améliorer le logement, les transports collectifs et les infrastructures dans nos villes et a mis au point des solutions pour s'attaquer à ces priorités par une action commune.

Les maires du Canada mènent aussi, à l'échelle locale, des efforts visant à relever des défis nationaux en partenariat avec le gouvernement fédéral.

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les grandes villes du Canada font partie des premiers gouvernements du monde qui ont officiellement pris acte des changements climatiques causés par les activités des êtres humains. Elles ont fait preuve de grand leadership en encourageant la concertation d'efforts mondiaux dans le but de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), sources de changements climatiques. Elles ont préconisé l'établissement de cibles de réduction contraignantes, tant à l'échelle internationale que nationale et locale, l'identification des risques suscités par les changements climatiques et l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action pour en contrer les effets. Les grandes villes canadiennes sont persuadées que les initiatives de longue durée sont la clé de la force économique, de la viabilité sociale et d'une meilleure qualité de vie.

ACCUEILLIR UN PLUS GRAND NOMBRE DE MIGRANTS SYRIENS AU CANADA

Reconnaissant l'urgence d'agir face à cette crise humanitaire, les maires du Canada ont rapidement pris les choses en main dans leurs municipalités respectives en organisant et en facilitant les initiatives. Le Groupe de travail sur la réinstallation des migrants syriens, coprésidé par le président de la FCM, Raymond Louie, et le maire d'Halifax, Mike Savage, est à pied d'œuvre afin de coordonner les efforts des villes et des collectivités et de cerner les initiatives locales efficaces.

METTRE EN ŒUVRE LES APPELS À L'ACTION DE LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET RÉCONCILIATION DU CANADA

Les maires des plus grands centres urbains du Canada ont compris le grand rôle que peuvent jouer les municipalités dans le processus de réconciliation. Un groupe de travail du CMGV a été établi afin de mettre en œuvre les recommandations formulées à l'intention des gouvernements municipaux par la Commission de vérité et réconciliation. Le groupe de travail est chargé de diffuser les pratiques exemplaires de réconciliation et d'amélioration des relations entre Canadiens Autochtones et Canadiens non-Autochtones vivant dans les milieux urbains, ainsi que de cerner des domaines de collaboration fédérale-municipale.

« L'importance des investissements promis dans l'expansion et le renouvellement des infrastructures de transport collectif montrent que le gouvernement fédéral est prêt à s'associer aux municipalités pour atteindre nos objectifs communs, comme diminuer les temps de déplacement et améliorer la fluidité du transport des biens et des personnes. »

> - Berry Vrbanovic, maire de Kitchener (Ont.)

« La réconciliation doit inspirer les Autochtones et les non-Autochtones à transformer la société canadienne afin que nos enfants et nos petitsenfants puissent vivre ensemble dans la dignité, la paix et la prospérité de ces terres que nous partageons maintenant. »

- Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation

PRIORITÉS DES GRANDES VILLES

Le Caucus des maires des grandes villes de la FCM est la table autour de laquelle les plus grands centres urbains du Canada se réunissent pour examiner des enjeux et des idées et concevoir des plans d'action unifiés afin d'améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Pendant toute la campagne électorale fédérale, les maires des plus grandes villes du Canada ont entrepris différentes initiatives coordonnées afin de promouvoir le bien-être des Canadiens urbains. Ils ont insisté sur l'importance des infrastructures, des transports collectifs et du logement, en faisant valoir que les villes sont les véritables moteurs d'une économie forte pour le Canada et contribuent à la qualité de vie des aînés, des jeunes et des familles.

Pour la suite des choses, les maires des grandes villes du Canada sont prêts à travailler en partenariat avec le gouvernement fédéral afin de réaliser la vision appuyée si fermement par les Canadiens le jour des élections.

Ils ont à cœur de s'associer au gouvernement fédéral dans l'application de solutions conçues sur le terrain pour relever les grands défis des villes :

RÉDUIRE LES EMBOUTEILLAGES ET LES TEMPS DE DÉPLACEMENT

Les solutions qu'ils proposent diminueront les embouteillages qui paralysent les villes en améliorant les transports collectifs, ce qui permettra de réinjecter des dizaines de milliards de dollars en productivité perdue dans l'économie nationale tout en améliorant notre environnement. Pour saisir cette occasion, le gouvernement fédéral doit prendre les mesures suivantes au cours des 100 premiers jours de son mandat :

Travailler avec la FCM à l'élaboration d'un plan de financement à long terme des transports collectifs qui répondra aux besoins de toutes les villes du Canada en soutenant tant les grands travaux d'expansion des réseaux que le bon entretien des réseaux existants. Ce plan devrait :

- Accorder la latitude de déterminer la participation du secteur privé;
- Prévoir un financement prévisible à long terme pour connaître à l'avance les montants disponibles pour les projets locaux;
- Soutenir en entier les coûts d'immobilisations des projets de transports collectifs, y compris les coûts qui ont toujours été supportés par les contribuables municipaux;
- Stimuler les investissements absolument nécessaires dans les transports collectifs en signant des ententes de participation préliminaires qui permettront d'amorcer les projets sans délai.

Pour plus de détails, consultez le plan de la FCM pour améliorer les transports collectifs dans les villes canadiennes.

EN BREF

en moyenne, les canadiens perdent **32 JOURS PAR**

POUR ALLER AU TRAVAIL ET EN REVENIR.



LA DURÉE MOYENNE DU TRAJET DANS LES AGGLO-MÉRATIONS DE TORONTO, DE MONTRÉAL, DE CALGARY ET DE VANCOUVER EST SUPÉRIEURE À

UNE HEURE PAR JOUR.

DANS LA SEULE VILLE DE TORONTO, LA CONGESTION ROUTIÈRE COÛTE

11 MILLIONS \$
EN PERTES DE
PRODUCTIVITÉ

POUR L'ÉCONOMIE.

AMÉLIORER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS ABORDABLES ET SOUTENIR LE LOGEMENT SOCIAL

Les solutions que nous proposons assureront des logements plus abordables aux Canadiens, protégeront les plus vulnérables et stimuleront la croissance économique. Pour saisir cette occasion, le gouvernement fédéral doit prendre les mesures suivantes au cours des 100 premiers jours de son mandat :

Collaborer avec les villes canadiennes en tant que partenaires clés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie nationale sur le logement abordable et des modifications au mandat de la Société canadienne d'hypothèques et de logement proposées.

Créer une réserve pour le logement abordable à même le Fonds de l'infrastructure sociale proposé dans les objectifs suivants :

- Réinvestir dans le parc actuel de 600 000 logements sociaux au Canada et soutenir ces logements;
- S'attaquer à l'énorme déficit des réparations qui menacent de disparition les logements sociaux partout au pays;
- Poursuivre et accroître les investissements dans des programmes fructueux comme Logement d'abord qui fournissent du soutien pour le logement et réduisent l'itinérance.

Stimuler le marché et la construction de logements locatifs abordables.

S'engager à réaliser, en partenariat avec les municipalités, l'inventaire proposé des terrains et des bâtiments fédéraux pour en reconvertir en logements abordables.

Pour plus de détails, consultez le plan de la FCM pour rendre les logements plus abordables et soutenir le logement social.

EN BREF

LE SECTEUR DU LOGEMENT RFPRÉSENTE

DU PIB DU CANADA



POUR CHAQUE DOLLAR INVESTI DANS LES LOGEMENTS, LE CANADA GAGNE 1.40\$ EN PIB.



LE COÛT DE L'ITINÉRANCE EST ESTIMÉ À 7 MILLIARDS \$ PAR ANNÉE.

ASSURER LA SÉCURITÉ ET LA MOBILITÉ DES CANADIENS ET DES MARCHANDISES

Les solutions que nous proposons pour investir dans la construction et le renouvellement des infrastructures municipales du Canada créeront des emplois, faciliteront l'acheminement des marchandises jusqu'aux marchés et maintiendront la prospérité en période de ralentissement économique et de stagnation de la productivité. Pour saisir cette occasion, le gouvernement fédéral doit prendre les mesures suivantes au cours des 100 premiers jours de son mandat.

Mettre au point les propositions et les mettre en œuvre en partenariat avec les villes du Canada:

- Établir de nouvelles ententes du genre du Fonds de la taxe sur l'essence pour les **infrastructures de transport collectif, sociales et vertes**, en s'assurant de prévoir des engagements précis pour les priorités locales;
- Modifier en profondeur le Nouveau Fonds Chantiers Canada afin d'en améliorer la transparence et de préciser clairement la valeur des fonds accessibles pour les projets locaux;
- Mettre sur pied la Banque de l'infrastructure du Canada, en veillant à ce que ce nouveau mécanisme de financement soit bien adapté aux besoins locaux;
- Transférer les fonds non engagés à la fin de chaque exercice par le biais d'une hausse temporaire du Fonds de la taxe sur l'essence, en expliquant clairement le processus aux villes.

Pour plus de détails, consultez le plan de la FCM pour l'établissement d'un partenariat en matière d'infrastructures qui produira des résultats pour les Canadiens.

« Les grandes villes canadiennes sont prêtes à travailler avec le gouvernement fédéral afin de rendre les logements plus abordables et de soutenir le parc actuel de logements sociaux au Canada. Des logements de qualité abordables stimulent le dynamisme et la viabilité de nos collectivités et en font des milieux de vie accueillants. »

- Don Iveson, maire d'Edmonton (Alb.)

« La plupart des Canadiens estiment qu'il faut améliorer les routes locales et les réseaux de transport en priorité. Bien appuyées par un financement fédéral dédié et prévisible, nos villes s'attaqueront immédiatement à l'expansion et au renouvellement des infrastructures qui dynamisent le développement économique local et attirent les investissements créateurs d'emplois. »

> Maxime Pednaud-Jobin, maire de Gatineau (Qc)

LES COLLECTIVITÉS RURALES

AU CANADA, LES
COLLECTIVITÉS RURALES
SONT ESSENTIELLES À LA
VIGUEUR ÉCONOMIQUE,
SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE DU PAYS, ET LA
VITALITÉ DES RÉGIONS
URBAINES EST LIÉE
DIRECTEMENT AU
DYNAMISME DES
RÉGIONS RURALES.

Pourtant, en dépit de ce rôle important, de nombreux gouvernements locaux des régions rurales sont aux prises avec d'énormes difficultés. Entravés par de faibles revenus et des capacités financières restreintes, ils peinent à fournir les infrastructures publiques de base - routes, ponts, eau potable et installations communautaires. Le gouvernement fédéral peut renverser cette tendance en évitant les stratégies imposant une seule et même approche, de façon à tenir compte des enjeux et occasions particuliers des collectivités rurales.

Les gouvernements locaux des régions rurales sont bien conscients que les stratégies visant à éliminer les obstacles au développement économique doivent s'accompagner de démarches novatrices pour attirer de nouveaux résidents. Les collectivités rurales doivent avoir de l'attrait auprès des jeunes gens et des nouveaux arrivants pour que ceux-ci veulent y investir leurs talents et leurs compétences et ainsi contribuer à soutenir une économie florissante. Mais pour cela, il faut investir dans le logement abordable, les réseaux de services à large bande et les services d'établissement des immigrants.

Dans le *Plan d'action pour des collectivités rurales fortes* de la FCM, des municipalités rurales de toutes les régions du Canada ont décrit la voie à suivre afin d'insuffler le dynamisme et la viabilité nécessaires au Canada rural pour faire avancer notre pays. Le tracé est clair, il faut maintenant s'y engager.

LE FORUM RURAL DE LA FCM

Le Forum rural a été établi en 2001 dans le but de promouvoir les collectivités rurales et d'assurer aux gouvernements municipaux des régions rurales un meilleur accès à la FCM. Le Forum rural se compose de municipalités rurales et de municipalités urbaines comportant des zones rurales ou ayant un intérêt considérable pour la ruralité. Toutes sont membres de la FCM. Les membres du Forum débattent d'une vaste gamme d'enjeux municipaux d'importance nationale : viabilité des infrastructures, développement économique rural, diversification des collectivités tributaires des ressources, interdépendance entre les collectivités urbaines et rurales.



EN BREF

EN 2011.

10,4 MILLIONS

DE CANADIENS, SOIT **31%**DE LA POPULATION, VIVAIENT
DANS DES COLLECTIVITÉS
RURALES.

LES RÉGIONS RURALES EMPLOIENT

4,9 MILLIONS

DE CANADIENS ET PRODUISENT 30 % DU PIB NATIONAL DANS DIVERS SECTEURS, DONT LA FABRICATION, L'AGRICULTURE ET LES TRANSPORTS.



LE DÉPART DES JEUNES DEMEURE UN PROBLÈME TENACE, ET

39 RÉGIONS RURALES

ONT PERDU PLUS DE **20 %** DE LEURS JEUNES ENTRE 2007 ET 2012.



LE FOSSÉ NUMÉRIQUE EST AUSSI UN GRAVE PROBLÈME. EN 2014, SEULEMENT

29 % DES RÉSIDENTS DES RÉGIONS RURALES

AVAIENT ACCÈS À DES VITESSES DE TÉLÉCHARGEMENT DE 16 À 25 MBPS, PAR RAPPORT À UN ACCÈS PRESQUE UNIVERSEL DANS LES MUNICIPALITÉS DE TAILLE MOYENNE ET DE GRANDE TAILLE.

UNE OCCASION POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les solutions que nous proposons aideront à soutenir les services locaux essentiels à la croissance économique, à améliorer la qualité de vie, à protéger l'environnement et à préparer nos collectivités rurales à faire face à des conditions climatiques extrêmes plus fréquentes.

Infrastructures

Toutes les régions doivent être florissantes pour que l'économie canadienne croisse au maximum et que la qualité de vie s'améliore constamment. Les régions rurales ont besoin de fonds prévisibles pour se doter des infrastructures municipales essentielles comme les routes et les ponts – condition clé pour créer des emplois à l'échelle locale et acheminer les marchandises aux marchés.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

 Élaborer un plan afin de mettre en œuvre de nouveaux investissements dans les infrastructures municipales conçus pour accroître la prévisibilité du financement fédéral dans les collectivités de toutes tailles. Prendre en considération la réalité unique des petites municipalités et municipalités rurales, notamment les particularités régionales, dans les efforts pour simplifier et accélérer les processus de traitement et d'approbation du Nouveau Fonds Chantiers Canada et des autres programmes fédéraux.

Logement abordable

Pour attirer et retenir les talents et les compétences nécessaires au dynamisme des collectivités rurales, les logements doivent demeurer abordables pour tous – nouveaux arrivants, jeunes gens, population de la classe moyenne et aînés.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Préserver les investissements fédéraux dans les solutions de logement abordable pour les régions rurales, notamment en soutenant les logements sociaux actuels et en mettant sur pied des mesures incitatives pour augmenter l'offre de logements locatifs.
- Amorcer la collaboration avec les gouvernements municipaux et les organismes locaux d'établissement des immigrants afin d'élargir les services aux nouveaux arrivants dans les

régions urbaines et rurales de tout le Canada, y compris le soutien à la recherche de logements abordables et convenables.

Propreté de l'eau

La mise à niveau des infrastructures locales de traitement des eaux usées garantira une eau propre aux collectivités et permettra de maintenir la qualité de vie et de stimuler le tourisme. Au moyen d'un partenariat fédéral-municipal, ces objectifs seront atteints et les municipalités rurales recevront l'aide nécessaire pour surmonter les coûts considérables de la modernisation de leurs installations de traitement exigée pour se conformer au nouveau règlement fédéral sur les eaux usées.

Par exemple, la mise à niveau des systèmes d'eaux usées de Corner Brook (T.-N.-L.) coûtera 60 millions de dollars. La municipalité de Virden (Man.) devra de son côté consacrer 5 000 \$ par habitant pour se conformer au nouveau règlement.

Un partenariat fédéral-municipal peut aussi améliorer la qualité de l'eau et protéger l'environnement dans les régions rurales dépourvues d'installations municipales de traitement des eaux usées en assurant de l'aide pour la modernisation des fosses septiques défectueuses.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Travailler avec les municipalités du Canada à l'élaboration d'un plan réaliste de financement des travaux d'amélioration des infrastructures de traitement des eaux usées pour les rendre conformes au règlement fédéral.
- Créer un créneau réservé aux projets de protection de la qualité de l'eau dans le Fonds d'infrastructure verte, afin de couvrir la part du gouvernement fédéral correspondant à un tiers du coût des améliorations nécessaires en vertu du règlement fédéral sur les eaux usées.
- Dans ce créneau, accorder la priorité à l'amélioration des installations jugées à haut risque par Environnement Canada, et prendre des engagements clairs pour réaliser ces projets en partenariat avec les municipalités dans le prochain budget fédéral.
- Collaborer avec la FCM à l'élaboration d'un plan afin d'aider les résidents ruraux à effectuer les mises à niveau cruciales aux fosses septiques défectueuses dans les régions dépourvues d'installations municipales de traitement des eaux usées.

« Notre patrimoine naturel est l'une des plus grandes richesses du Canada. Investir en partenariat avec les gouvernements locaux dans des projets pour préserver la qualité de l'eau protégera nos lacs et nos rivières pour les générations futures de Canadiens. »

> - Scott Pearce, vice-président, Forum rural de la FCM et maire du Canton de Gore (Qc)

Atténuation des catastrophes et changements climatiques

Les récentes tendances climatiques nous ont fait prendre conscience que nous devons nous préparer à des conditions climatiques extrêmes plus fréquentes, tant sur le plan des inondations et des incendies de forêt que des sécheresses et des tempêtes. Le gouvernement fédéral peut aider grandement les petites municipalités et municipalités rurales à se préparer à intervenir en cas de conditions climatiques extrêmes et à s'adapter aux changements climatiques.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Concevoir le Fonds de l'infrastructure verte en partenariat avec la FCM afin de s'assurer qu'il réponde à l'impératif d'améliorer la résistance des infrastructures municipales essentielles dans les collectivités de toutes tailles.
- Collaborer avec les experts municipaux afin de fournir aux collectivités rurales des outils leur permettant de mieux prévoir les situations d'urgence d'origine climatique, de mieux s'y préparer et d'intervenir plus efficacement.
- Soutenir les gouvernements locaux dans l'élargissement des stratégies fédérales d'atténuation des catastrophes nationales de manière à couvrir toutes les incidences prévisibles des changements climatiques : inondations, sécheresses, incendies de forêt et autres impacts possibles.
- Entreprendre l'examen des modifications à apporter aux Accords d'aide financière en cas de catastrophe afin d'éviter d'imposer un fardeau inéquitable sur les ressources municipales durant la période de rétablissement après des conditions climatiques extrêmes.

« Les collectivités rurales des Prairies ont été fortement touchées par les impacts dévastateurs des changements climatiques et des conditions climatiques extrêmes. Les Canadiens comptent sur tous leurs ordres de gouvernement pour se concerter afin d'être mieux préparés à affronter des catastrophes naturelles et à répondre aux besoins dans ces situations. »

- Al Kemmere, vice-président, Forum rural de la FCM, et président, Alberta Association of Municipal Districts and Counties (Alb.)

Gestion des urgences et sécurité des collectivités

Dans les localités et collectivités rurales du Canada, les policiers et intervenants d'urgence locaux sont en première ligne pour assurer la sécurité des Canadiens. Les gouvernements locaux du Canada rural ont absolument besoin d'un partenaire fédéral qui saura les soutenir pour renforcer leur capacité d'intervention d'urgence.

Le Plan d'action pour des collectivités rurales fortes de la FCM propose des stratégies efficaces pour améliorer la sécurité des collectivités rurales. Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Concrétiser son engagement de réinvestir dans la protection civile et les moyens de recherche et sauvetage en accroissant les services et le soutien assurés par la Garde côtière aux équipes de recherche et sauvetage en milieu urbain de niveau opérationnel lourd.
- Collaborer avec la FCM afin de veiller à ce que les nouveaux investissements dans la protection civile visent à surmonter les contraintes de capacité des petites municipalités et municipalités rurales, en s'inspirant du soutien assuré par le précédent Programme conjoint de protection civile.
- Tenir compte des points de vue et des besoins des collectivités rurales dans la conception, la gouvernance et la mise en œuvre du nouveau réseau à large bande pour la sécurité publique du Canada.

Développement économique rural

Un partenariat fédéral-municipal solide peut assurer le dynamisme et la viabilité soutenus des collectivités rurales du Canada. Il faut donc qu'il mette l'accent sur les infrastructures de réseaux à large bande et de transport essentielles

au développement économique à long terme des régions rurales.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Élaborer un plan de collaboration avec la FCM pour garantir des investissements continus dans l'infrastructure à large bande, pendant que le CRTC poursuit l'examen des services de télécommunications de base qui devraient être offerts à tous les Canadiens.
- Tenir compte des points de vue des collectivités rurales dans les mesures qu'il prendra par suite de l'examen de la Loi sur les transports qui doit se conclure en décembre 2015. En tenir compte, notamment, pour déterminer si le réseau de transport ferroviaire canadien a la capacité requise pour répondre aux besoins de développement économique des collectivités rurales.

Transports collectifs et mobilité

Comme dans les régions urbaines, les collectivités rurales doivent souvent fournir des services de transport collectif pour répondre aux divers besoins de mobilité de leurs résidents. Le nouveau gouvernement a l'occasion d'améliorer la qualité de vie de la population rurale en permettant de proposer une grande diversité de projets de transport collectif pour répondre aux besoins de mobilité dans les petites collectivités

dans le cadre de ses investissements dans les transports collectifs.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Travailler avec la FCM afin de mettre au point un plan de financement à long terme pour les transports collectifs favorisant une plus grande mobilité dans les collectivités de toutes tailles et assurant des fonds prévisibles aux gouvernements locaux.
- « Les gouvernements locaux des régions rurales savent comment attirer et retenir les chefs de file ruraux de la prochaine génération, et il n'y a pas de meilleur moyen qu'en assurant l'accès à Internet haute vitesse. Le gouvernement fédéral peut faire beaucoup pour s'assurer que ce service essentiel soit accessible à tous les Canadiens. »

Ray Orb, président,
 Forum rural de la FCM,
 et président, Saskatchewan
 Association of Rural
 Municipalities (Sask.)



LES COLLECTIVITÉS
NORDIQUES ET ÉLOIGNÉES
DU CANADA FONT PARTIE
INTÉGRANTE DU TISSU
SOCIAL ET CULTUREL DU
PAYS ET CONTRIBUENT
PLEINEMENT À SA PROSPÉRITÉ
ÉCONOMIQUE. ENVIRON
150 000 PERSONNES VIVENT
DANS LES TROIS TERRITOIRES
ET LES RÉGIONS NORDIQUES
D'UNE DEMI-DOUZAINE DE
PROVINCES, LA PLUPART
DANS DE PETITES
COLLECTIVITÉS ISOLÉES.

EN BREF

Au cours des prochaines années, l'économie du Nord devrait croître plus rapidement que celle de la plupart des autres régions du Canada. Toutefois, la croissance prévue se matérialisera seulement si le Nord dispose des ressources humaines et des infrastructures nécessaires pour soutenir l'activité économique. Une exploitation des richesses naturelles qui n'entraîne que des installations temporaires n'aidera pas à édifier des collectivités durables et à les soutenir. Pour que le Nord du Canada et ses collectivités profitent des retombées, il faut concevoir des stratégies de développement durable et de diversification de l'économie. Ces collectivités ont aussi besoin d'infrastructures pour se relier au reste du Canada et se relier entre elles.

Un appui fédéral intelligent, planifié et ciblé, conçu et offert en étroite collaboration avec les gouvernements territoriaux et locaux permettra aux collectivités nordiques et éloignées de mieux relever leurs nombreux défis, notamment la distance. la rudesse du climat, l'isolement et un terrain accidenté. Il est particulièrement crucial d'établir un partenariat fédéral-municipal afin de résoudre les enjeux d'infrastructures, de développement économique, du logement et du coût de la vie, de la qualité de l'eau, de l'atténuation des effets des catastrophes, de l'adaptation aux changements climatiques et de la sécurité publique.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ENTRAÎNENT UNE HAUSSE

DEUX FOIS PLUS RAPIDE

DES TEMPÉRATURES DANS LE NORD QUE DANS LES RÉGIONS PLUS AU SUD, ET ONT DE GRAVES RÉPERCUSSIONS SUR LES INFRASTRUCTURES, LES CULTURES ET LES ÉCOSYSTÈMES.



L'APPORT DES COLLECTIVITÉS NORDIQUES À NOTRE ÉCONOMIE EST DE PLUS DE

7 MILLIARDS \$.



LA PLUPART DES COLLECTIVITÉS NORDIQUES EXISTENT DEPUIS PLUS DE

100 ANS,

MAIS LE NORD DU CANADA EST HABITÉ DEPUIS ENVIRON 20 000 ANS.

UNE OCCASION POUR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les solutions que nous proposons permettront d'améliorer les liens entre les collectivités, de s'attaquer au problème du coût élevé de la vie, d'accroître les choix de logement tout en maintenant les logements sociaux existants, et de mieux adapter les infrastructures aux changements climatiques.

Infrastructures et développement économique

Renforcer les collectivités nordiques et éloignées du Canada est non seulement important pour la viabilité sociale et économique locale, mais également fondamental pour l'édification de notre pays tout entier.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Travailler en partenariat avec la FCM afin de garantir que les nouveaux investissements fédéraux dans les infrastructures ciblent les défis particuliers des collectivités nordiques et éloignées au chapitre des infrastructures, notamment: l'isolement, une saison de construction plus courte et très variable, un accès restreint aux capitaux, des infrastructures vieillissantes de plus en plus sollicitées, une organisation municipale peu développée et des besoins bien spécifiques en matière de projets.
- Prendre en considération la réalité unique des collectivités nordiques et isolées dans les efforts pour simplifier et accélérer les processus de traitement et d'approbation des projets présentés dans le cadre du Nouveau Fonds Chantiers Canada et des autres programmes fédéraux.
- Élaborer un plan de collaboration avec la FCM pour garantir des investissements continus dans l'infrastructure à large bande, pendant que le CRTC poursuit l'examen des services de télécommunications de base qui devraient être offerts à tous les Canadiens.

« Le coût élevé de la vie soulève de grandes difficultés pour la viabilité des collectivités nordiques et de leur économie. La hausse et l'indexation de la Déduction d'impôt pour les résidents du Nord profiteront directement aux familles et aux travailleurs spécialisés qui vivent et travaillent dans nos collectivités. »

- Wayne Potoroka, président, Forum des régions nordiques et éloignées de la FCM, et président, Association of Yukon Communities (Yn)

Logement et coût de la vie

Les collectivités du Nord font face à des défis bien particuliers pour loger les travailleurs, les familles et une population en pleine croissance.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

• Protéger les investissements fédéraux dans les options de logement abordable, et notamment maintenir les logements

sociaux actuels dans le Nord afin de mieux répondre aux besoins en logements et d'attirer et de retenir les jeunes, les immigrants et les aînés dans les collectivités nordiques et éloignées.

- Commencer à s'attaquer aux défis et à miser sur les occasions uniques qui existent dans le Nord, en consultant les gouvernements locaux, provinciaux et territoriaux en vue de la mise en œuvre d'un Programme supplémentaire à long terme de logements abordables dans le Nord, axé sur les collectivités touchées par l'exploitation des ressources.
- S'attaquer au problème du coût élevé de la vie dans le Nord en mettant en œuvre la proposition d'augmenter la déduction d'impôts pour les résidents du Nord, et indexer cette déduction afin d'en préserver la valeur au fil des ans.
- S'attaquer au problème de l'insécurité alimentaire en élaborant un plan pour travailler directement avec les collectivités nordiques et éloignées à la mise en œuvre des réformes proposées au programme Nutrition Nord Canada.

« La crise du logement dans le Nord du Canada exige des mesures urgentes, dont des investissements fédéraux renouvelés et prévisibles dans le logement social. Au Nunavut, 49 % des maisons sont inférieures aux normes, 35 % sont classées comme surpeuplées et près d'une personne sur cing de 15 ans et plus est en attente d'un logement social. »

- Jeannie Ehaloak, vice-présidente, Forum des régions nordiques et éloignées de la FCM, et présidente, Nunavut Association of Municipalities (Nt)



Adaptation aux changements climatiques

Les récentes tendances observées dans les modèles de changements climatiques risquent d'accentuer les difficultés qu'ont déjà les collectivités nordiques et éloignées à fournir les services et les installations de base nécessaires pour attirer les gens et les retenir. Les coûts d'adaptation des routes, des ponts et des bâtiments publics à la hausse des températures pourraient faire plus que doubler l'actuel déficit des infrastructures dans le Nord.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Travailler en partenariat avec la FCM à l'élaboration d'un plan détaillé visant à renforcer la capacité des collectivités nordiques et éloignées de contrer les changements climatiques et de s'y adapter, en prévoyant des fonds ciblés pour des infrastructures résistantes aux changements climatiques.
- Faire participer les collectivités nordiques et éloignées à un processus d'élargissement des stratégies nationales d'atténuation des catastrophes, afin de garantir que ces stratégies soient bien adaptées aux défis particuliers du Nord.

- Entreprendre une **révision** du Programme fédéral d'aide financière en cas de catastrophes. afin d'éviter d'imposer un fardeau inéquitable aux collectivités nordiques et éloignées au cours de la période de rétablissement après une catastrophe.
- « Le climat dans le nord du Canada change deux fois plus rapidement que dans le sud, et c'est aussi vrai pour les impacts. Le pergélisol qui soutient les fondations des bâtiments est en train de fondre et l'accumulation de la neige sur les toits change. Un solide partenariat entre tous les ordres de gouvernement est nécessaire pour renforcer les infrastructures à risque dans le Nord et améliorer la résilience de nos collectivités. »

- Charles Furlong, président, Forum des régions nordiques et éloignées de la FCM, et président, Northwest Territories Associations of Communities (T. N.-O.)

Sécurité publique et protection civile

La préparation aux interventions d'urgence dans le Nord commence par des investissements dans les mesures de protection civile à l'échelle communautaire. Le gouvernement fédéral doit assumer un rôle essentiel en réinvestissant dans les capacités de recherche et de sauvetage et dans les programmes locaux de protection civile.

Au cours des 100 premiers jours de son mandat, le gouvernement fédéral doit :

- Travailler directement avec les collectivités nordiques à l'élaboration d'un plan détaillé de réinvestissement dans la protection civile à l'échelle locale et dans l'amélioration de la capacité de recherche et de sauvetage dans le Nord.
- Accroître la coopération et la collaboration entre tous les ordres de gouvernement dans les services de santé mentale, notamment pour la mise en œuvre de formules éprouvées, comme le programme Logement d'abord, pour aider les populations vulnérables des régions nordiques et éloignées.



